

Les financements publics

Objectifs :

Identifier et comprendre le rôle et le positionnement des interlocuteurs publics.
Préparer et monter un dossier de demande de subvention.

Programme détaillé :

Introduction

Le financement public n'est pas seulement une subvention.
Le mécénat n'est pas une subvention.
Première définition succincte de la subvention.

IDENTIFIER LES INTERLOCUTEURS PUBLICS

L' État

L'organisation du territoire national, du pouvoir exécutif, les ministères.
La déconcentration.

Les collectivités territoriale

Définition.
Les compétences respectives des collectivités.
L'établissement public de coopération intercommunale.

Monter un dossier de subvention

Définition.
Subvention de fonctionnement, au projet, d'investissement.
Subvention monétaire, en nature.
Les obligations juridiques liées à la subvention, les possibilités de contrôle, subvention et fiscalité.

Publics concernés : administrateurs, responsables de structures du secteur culturel.
Toute personne ayant besoin, dans son activité, de mettre en œuvre une demande de subvention.

Prérequis :

Durée : 1 jour(s) soit 7 heures

Coût : 300.00 net (pas de tva sur les formations)

Fréquence : environ deux fois par an

Effectif : maximum de 12 stagiaires

Formateurs : Stéphane Marvy (formateur)

Modalités d'évaluation : quizz, études de cas, mises en situation

Etude de satisfaction et d'impact : bilans à chaud et à froid

Attestation, certificat : Attestation d'assiduité

Modalités pédagogiques et moyens techniques : présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

Ouvrage fourni avec la formation : //

Informations complémentaires : Cours enrichi sur plateforme ENT.

Public en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référent handicap par mail : formations@cnm.fr ou par téléphone au 01 83 75 26 00.

Financement : Non éligible au CPF. Dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/> Particuliers sans financement, nous consulter.

Délai d'accès : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

Page web de la formation : <https://cnm.fr/formations/les-financements-publics/>

Date de dernière mise à jour de cette page : 08/11/2022